

Préparation de l'**Ardéchoise**
Randonnée cyclotouriste du 17 juin 2017
Circuit « le Lignon »

Réunion de préparation

Jeudi 26 janvier 2017

Compte rendu

Voir présents sur liste jointe

Auxquels il faut ajouter les 3 journalistes (la commère 43 – Yvon SOULAS et Jean GIBERT)

Présentation de la course par Brigitte RENAUD maire de TENCE et référente de la manifestation sur le territoire

Il faut compter sur le passage de 2300 cyclistes pour 2017 (à savoir des cyclotouristes) à ne pas confondre avec les cyclo sportifs qui effectuent une course chronométrée.

Si jamais les organisateurs sont satisfaits des prestations de la commune de Tence, ils peuvent proposer le classement de la commune de TENCE en ville étape proposer le circuit aux cyclo sportifs, ce qui porterait le nombre de cycliste à 4 600 dès 2018.

D'où l'intérêt de bien organiser la manifestation de 2017.

Les animations sont à prévoir à partir de 08 h.00 du matin

Diffusion d'un DVD portant présentation de l'épreuve 2015 sur s'ensemble du parcours de l'Ardéchoise qui propose des circuits de 1 à 4 jours.

Cette Vidéo montre les différents aspects du parcours mais aussi les multiples animations dans chaque village traversé.

Présentation ensuite de l'Ardéchoise 2017 avec une documentation préparée par les organisateurs, faisant état des différents circuits, y compris la nouvelle option dénommée « le Lignon » qui passe par la commune de Tence en venant de la route du Mazelgirard.

Ensuite, il a été évoqué la question du thème à choisir pour cette édition 2017 à TENCE.

Etant précisé que ce thème doit être le même pour tous les postes d'animation du village de Tence.

(il a été évoqué le thème de la Pêche, associé à celui de la truite, en raison de la dénomination « Lignon » qui est à l'origine des premiers déplacements touristiques de la région) Mais cette question n'a pas été arrêtée.

En revanche il a été proposé d'ores et déjà de fixer comme suit les postes d'animation, par ordre du circuit

Le camping, (penser à solliciter les nouveaux gérants – Cathy Billamboz)

Le carrefour avec la route de Chenereilles (ancien ets Pochon)

La place du Pont

La place auguste Cuoq, (à côté de l'Office de Tourisme)

La place de la mairie

Le carrefour (rue de St Agrève et Bd Léon Rocher)

Le gymnase qui va servir également de poste de ravitaillement

La Gare (penser à solliciter l'association VFV)

La Place du Mazel (pouvant être animée par les résidents de l'Ephad)

Les Mazeaux (penser à solliciter Cathy Perrin, pdte de l'association de la Béate de Mazeaux)

Il est rappelé que la CCHL prend en charge les frais de décoration pour l'ensemble des cnes membres
Sur la commune de TENCE, il est déjà prévu : 202 guirlandes de 10 m de long
225 ballons rouges et 225 ballons jaunes (à gonfler au dernier moment)
Ainsi que des longueurs de tissus jaunes et violets de 30 m.
Guillaume Gounon se charge de récupérer également des bandes de plastique

Il a été évoqué la question des vélos et vieux vélos à récupérer pour les peindre et les décorer
ensuite

Mme Reviron s'occupe de faire passer l'annonce en ce sens , et il sera proposé de déposer le
matériel provisoirement au garage communal (service technique de la maire) aux casernes

Magalie Olivier a proposé de prendre contact avec MM. Dejean et Bonnet qui possèdent des
collections de vieux vélos qui pourraient être exposés pour cette occasion, dans des vitrines abandonnées de
la commune.

La prochaine réunion est arrêtée pour le **lundi 20 février à 18 h.00** en mairie de TENCE

Entre-temps un courriel sera adressé à Cathy PERRIN (association les Mazeaux), Cathy BILLAMBOZ
(Camping) et l'association VFV (train) pour les inviter à participer à cette manifestation.

Et un courrier sera adressé à tous les présidents d'association de la commune de Tence pour les
sensibiliser sur ce projet d'animation du village de Tence le 17 juin 2017.

En ce qui concerne le poste de ravitaillement au gymnase , ce dernier devrait être réparti en trois
types

- A la charge de la commune de Tence, les pâtes de fruits, les fruits secs, les chocolats, les cacahuètes, les bananes, l'eau plate et l'eau gazeuse, les sirops, les gobelets,
- A la charge des commerçants, les spécialités locales (saucisson, pâtés, fromage,)
- A la charge des associations, les pizzas, crêpes, gaufres, quiches,

Il faudra songer également à organiser les postes et les remplacements au poste de ravitaillement.

Un dernier point enfin, il faudra songer à la sonorisation de la ville !

Fin de séance